
NORME INTERNATIONALE



567

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Coke — Détermination de la masse volumique en vrac dans un récipient de petites dimensions

Coke — Determination of the bulk density in a small container

Première édition — 1974-10-01

ITeH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 567:1974](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0838047a-db4a-442c-8acd-6dc54e853ed3/iso-567-1974)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0838047a-db4a-442c-8acd-6dc54e853ed3/iso-567-1974>

CDU 662.749.2 : 531.754

Réf. N° : ISO 567-1974 (F)

Descripteurs : coke, essai, essai physique, masse volumique apparente, mesurage.

Prix basé sur 2 pages

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

Avant 1972, les résultats des travaux des Comités Techniques étaient publiés comme Recommandations ISO; maintenant, ces documents sont en cours de transformations en Normes Internationales. Compte tenu de cette procédure, le Comité Technique ISO/TC 27 a examiné la Recommandation ISO/R 567 et est d'avis qu'elle peut, du point de vue technique, être transformée en Norme Internationale. Celle-ci remplace donc la Recommandation ISO/R 567-1967 à laquelle elle est techniquement identique.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0838047a-db4a-442c-8aed-6dc54e853ed3/iso-567-1974>

La Recommandation ISO/R 567 avait été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	Corée, Rép. de	Philippines
Allemagne	Danemark	Pologne
Australie	Egypte, Rép. arabe d'	Roumanie
Autriche	France	Royaume-Uni
Belgique	Inde	Suisse
Brésil	Italie	Tchécoslovaquie
Canada	Japon	Turquie
Chili	Nouvelle-Zélande	U.R.S.S.
Colombie	Pays-Bas	U.S.A.

Aucun Comité Membre n'avait désapprouvé la Recommandation.

Aucun Comité Membre n'a désapprouvé la transformation de la Recommandation ISO/R 567 en Norme Internationale.

Coke — Détermination de la masse volumique en vrac dans un récipient de petites dimensions

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale spécifie une méthode de détermination de la masse volumique en vrac du coke dans un récipient cubique d'une capacité de 2 hl. Elle est applicable au coke ayant un calibre supérieur nominal (voir note) inférieur ou égal à 150 mm (trous circulaires).

NOTE — On appelle calibre supérieur nominal le calibre tel que le refus ne comporte pas plus de 5 % du coke.

2 RÉFÉRENCE

ISO 571, *Coke — Détermination de l'humidité totale.*

3 PRINCIPE

Un récipient taré, de volume connu, est rempli de coke, de manière à en éviter efficacement la fragmentation. La surface libre du coke est arasée et l'augmentation de la masse du récipient est déterminée.

4 APPAREILLAGE

4.1 Récipient, de forme cubique, de capacité 2 hl (0,200 m³), dont les dimensions intérieures sont de 585 mm. Il est de construction rigide, la surface intérieure est lisse, et il est muni d'anses.

4.2 Bascule, romaine de préférence, dont la capacité maximale est de 300 kg, et telle que l'erreur de pesée ne dépasse pas soit 0,1 % de la charge maximale, soit 250 g, la plus faible de ces valeurs devant être retenue.

5 ÉCHANTILLON

L'échantillon doit être représentatif du coke, et avoir un volume suffisant pour permettre une détermination en double.

6 MODE OPÉRATOIRE

Placer le récipient sur la bascule et en noter la masse. Déverser lentement le coke dans le récipient; la hauteur de chute doit être aussi faible que possible et, en tout cas, ne doit pas dépasser 250 mm.

Après avoir rempli à refus le récipient, araser la surface du coke à l'aide d'une barre rigide qui doit pouvoir reposer dans toutes les directions sur les bords supérieurs du récipient. Peser le récipient chargé.

Procéder à une deuxième détermination, en répétant l'opération sur une nouvelle fraction de l'échantillon.

7 EXPRESSION DES RÉSULTATS

La masse volumique en vrac du coke sec, en tonnes par mètre cube, est donnée par la formule

$$Z = \frac{m_2 - m_1}{V} \times \frac{100 - M}{100}$$

où

m_1 est la masse, en kilogrammes, du récipient vide;

m_2 est la masse, en kilogrammes, du récipient avec le coke;

V est la capacité, en litres, du récipient;

M est l'humidité totale, en pourcentage, du coke, déterminée selon l'ISO 579.

Exprimer le résultat (de préférence la moyenne de deux déterminations, voir chapitre 6) avec trois décimales.

Sauf spécifications contraires, il est entendu que la masse volumique en vrac est celle du coke sec; lorsque la masse volumique en vrac est demandée pour la vente du coke, le facteur $(100 - M)/100$ ne doit pas figurer dans le calcul ci-dessus, et le résultat est exprimé avec la qualification «coke humide», «coke à la vente», «coke tel quel».

8 FIDÉLITÉ DE LA MÉTHODE

Masse volumique en vrac	Différence maximale admissible entre les résultats	
	Répétabilité	Reproductibilité
	0,03 t/m ³	(voir 8.2)

8.1 Répétabilité

Les résultats de deux déterminations effectuées dans un même laboratoire, par la même personne, utilisant le même appareillage, sur des portions représentatives prélevées sur le même échantillon, ne doivent pas différer de plus de la valeur indiquée ci-dessus.

8.2 Reproductibilité

Aucune valeur de reproductibilité ne peut être indiquée pour des déterminations effectuées dans des laboratoires

différents, car le transport d'un échantillon de coke entraîne le risque de fragmentation et provoque ainsi des variations de la composition granulométrique et de la masse volumique en vrac.

9 PROCÈS-VERBAL D'ESSAI

Le procès-verbal d'essai doit contenir les indications suivantes :

- a) référence de la méthode utilisée;
- b) résultats, ainsi que la forme sous laquelle ils sont exprimés;
- c) compte rendu de tous détails particuliers éventuels relevés au cours de l'essai;
- d) compte rendu de toutes opérations non prévues dans la présente Norme Internationale, ou facultatives.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 567:1974

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0838047a-db4a-442c-8aed-6dc54e853ed3/iso-567-1974>



NORME INTERNATIONALE ISO 567-1974 (F)/ERRATUM

Publié 1975-09-15

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Coke – Détermination de la masse volumique en vrac dans un récipient de petites dimensions

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0838047a-db4a-442c-8aed-6dc54e853ed3/iso-567-1974>

ERRATUM

Page 1

Chapitre 2, lire «ISO 579» au lieu de «ISO 574».

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 567:1974

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0838047a-db4a-442c-8aed-6dc54e853ed3/iso-567-1974>